

Chers frères et sœurs Paix et Bien

Nous sommes tous réunis comme famille franciscaine ce matin en cette chapelle dédiée à notre séraphique Père pour ouvrir en communion avec toute la famille franciscaine réunis à Greccio le huitième centenaire de la Règle de 1223 et de la Noël à Greccio.

Nous voulons avant la célébration eucharistique méditer sur la Règle que nous avons professée. Parler de la Règle de frère François d'Assise en une heure est un exercice difficile et risqué. Et cela m'est devenu encore plus difficile vu que le frère Maxime ne m'a pas indiqué une thématique. Que dire sur la Règle de saint François d'Assise celle approuvée par le pape Honorius III le 29 novembre 1223 ?

Puisque nous parlons d'un homme spécial, un homme qui selon le témoignage du protestant Ernest RENAN le maître de Paul SABATIER (citation) « François d'Assise a, pour la critique religieuse, un intérêt hors ligne. C'est, après Jésus, l'homme qui a eu la conscience la plus limpide, la naïveté la plus absolue, le sentiment le plus vif de sa relation filiale avec le Père céleste »¹, puisque nous parlons de cet homme spécial j'ai alors pensé à exposer un thème qui relève vraiment de l'unicité de saint François et qui est sa touche personnelle. Le thème que je vais exposer sur la Règle est : « LES NUCLEAUX CENTRAUX DE LA REGLE DE 1223 ». Pourquoi ce choix ? La raison du choix je la tiens de la formule de leçon de mon maître à penser dans les études franciscaines qui en fait est sa méthode de travail sur saint François. Jacques Dalarun dit en effet « François d'Assise n'est pas un objet à observer, mais un sujet à affronter, avec empathie et conviction »². J'ai donc cherché mes frères et sœurs à affronter François d'Assise, à ne pas repousser sa vérité crue et nue, toujours avec empathie afin de comprendre l'homme, de saisir un individu exceptionnel dans un moment historique donné, de scruter son charisme et son message souvent provocateur et déroutant et tout ceci à travers sa Règle.

1. De la règle non bollata à la règle bollata : un passage difficile

a. Les duretés de François

Le passage des 24 chapitres de la règle non Bollata aux 12 chapitres de la règle Bollata (soit un travail de réduction à 50%) ne s'est pas fait sans difficulté. Il a été le fruit du dialogue, voire difficile et parfois douloureux (rencontre-choc) entre François l'homme de l'intuition et le cardinal

¹ E. RENAN, *François d'Assise*, p. 325.

² J. DALARUN, *La Malaventure de François d'Assise*, p. 7.

Ugolin l'homme de l'institution comme il le confirme lui-même une fois devenu pape Grégoire IX dans la bulle *Quo elongati*³.

Aucun parcours de lecture ou d'étude des écrits de saint François ne peut prétendre rendre compte de la richesse de l'héritage précieux que le saint nous a laissé, héritage toujours à redécouvrir, sans cesse à méditer. Mais cet héritage difficile transmettait autre chose au sujet de la personne même de François, de l'homme qu'il est. La vertu première du pauvre d'Assise, lui qui vécut non pas une conversion définitive est d'être déroutant. François prend à contre-pied, déborde toute attente, est déconcertant, toujours dans une attitude de remise en question à perpétuité qui témoigne de l'ambigüité de François et de ses contradictions. Il suffit de reparcourir l'histoire rédactionnelle de la première Règle jusqu'au Testament.

Dans le dernier chapitre de la Règle de 1221 avant la doxologie finale, François dans un changement brusque de ton, a inséré ces mots dans la Règle qui ferme la règle à toute intervention ultérieure : « Et de la part de Dieu tout-puissant et du seigneur pape, et par obéissance, moi, frère François, je prescris fermement et j'enjoins que personne ne retranche rien de ce qui est écrit dans cette vie ou que personne n'y ajoute aucun écrit et que **les frères n'aient pas d'autre règle** ». François interdit formellement aux frères de toucher à la Règle. Une scène extraordinaire qui confirme la rigidité de François vis-à-vis de sa Règle se passe au chapitre des nattes (1221-1222) :

Comme le bienheureux François était au chapitre général à Sainte-Marie-de-la-Portioncule – celui qu'on a appelé « chapitre des nattes » et auquel prirent part cinq mille frères –, un certain nombre de frères sages et instruits en science allèrent trouver le seigneur cardinal, qui devint par la suite le pape Grégoire, lequel était présent au chapitre ; et ils lui dirent de persuader le bienheureux François de suivre les conseils de ces mêmes frères sages et de se laisser quelquefois guider par eux ; et ils alléguaient la Règle du bienheureux Benoît, celles du bienheureux Augustin et du bienheureux Bernard, qui enseignent à vivre de telle et telle façon, **de manière ordonnée**. Alors le bienheureux François, après avoir entendu la recommandation du cardinal sur ce sujet, le prit par la main et le conduisit aux frères réunis en chapitre ; et il leur parla ainsi : « Mes frères, mes frères, Dieu m'a appelé par la voie de la simplicité et m'a montré la voie de la simplicité. Je ne veux pas que vous me parliez de quelque règle que ce soit, ni celle de saint Augustin, ni de saint Bernard, ni de saint Benoît. Et le Seigneur m'a dit qu'il voulait que je sois, moi, un nouveau fou dans le monde. Et Dieu n'a pas voulu nous conduire par une autre voie que par cette science. Mais par votre science et votre sagesse, Dieu vous confondra. Et moi, je fais confiance aux sergents du Seigneur : par eux il vous punira,

³ Et puisque, par la longue familiarité que ce même confesseur eut avec nous, nous avons connu plus pleinement son intention, puisque nous l'avons assisté pour composer cette Règle et en obtenir la confirmation par le Siège apostolique alors que nous occupions une moindre charge

jusqu'à ce que vous reveniez à votre état, pour votre blâme, que vous le vouliez ou non. » **Alors le cardinal fut stupéfait et ne répondit rien ; et tous les frères furent saisis de crainte.**

b. L'ouverture de François

Dans la *Lettre à un ministre*, François adopte une attitude différente devant la même Règle : « En ce qui concerne donc tous les chapitres, qui se trouvent dans la Règle, qui parlent des péchés mortels, au chapitre de la Pentecôte, avec l'aide du Dame et le conseil des frères, nous ne ferons qu'un chapitre de ce ténor ». Dans son Testament qui est le dernier texte de François il écrit lui-même : « Et que les frères ne disent pas : « Ceci est une autre Règle » Test 34. Le Testament est la dernière remise en question par François de sa propre règle pour confirmer lui aussi les limites de cette règle malgré qu'elle a été scellé par le sceau papal, la bulle *solet annuere*

La confrontation de ces deux textes révèle une double attitude de François : d'une part un François qui donne un ordre ferme, qui défend sa règle contre toute approche ultérieure et d'autre part un François ouvert au conseil des frères pour un travail de réécriture et d'ajustement.

C'est cette personnalité complexe de François que nous allons à présent affronter dans notre thème.

L'une des nombreuses caractéristiques de François d'Assise qui transparait dans la règle et chose rare dans une règle, ce sont les interventions de saint François. Dans la règle de 1223, nous entendons la voix de François qui résonne à la première personne. Une voix qui se retrouve aussi ailleurs, dans d'autres Ecrits du saint (Testament, Règle non bollata, quelques lettres), mais dans la règle que nous avons professée cette voix est certes exigeante et évocatrice, mais aussi, avouons-le, un peu étrange dans une Règle. Il y a neuf interventions de François à la première personne dans le texte de la Règle.

- Quatre (4) fois elles sont des ordres clairs et incisifs, exprimés avec des formules de commandement très précises, qui portent sur des actes définis et bien identifiables dans la vie des frères ;
- Et cinq (5) fois, elles sont exprimées avec une formule exhortative, qui pour quatre fois comprend les verbes « j'avertis et j'exhorte » (moneo et exhortor).

2. Les ordres de frère François dans la Règle

J'évoque juste rapidement les ordres que François donne aux frères dans la règle sans entrer dans une lecture herméneutique puisque ce n'est pas le thème que j'ai voulu et le temps nous manquerait. On pourrait voir comment Claire d'Assise se réapproprie ces ordres de son bienheureux Père en les confirmants dans sa règle 30 ans après (1253).

- a. 2Reg 4,1 « J'interdis fermement à tous les frères de recevoir, en aucune manière, des deniers ou de l'argent »
- b. 2Reg 10,3 « Dès lors, je leur prescris fermement d'obéir à leurs ministres en tout ce qu'ils ont promis au Seigneur d'observer et qui n'est pas contraire à leur âme et à notre Règle »
- c. 2 Reg 11,1 « Je prescris fermement à tous les frères qu'ils n'aient pas de relations ou de consultations suspectes avec les femmes »
- d. 2Reg 12,3 « En vue de tout cela, par obéissance, j'enjoins aux ministres de demander au seigneur pape un des cardinaux de la sainte Église romaine qui soit gouverneur, protecteur et correcteur de cette fraternité »

3. Les cinq noyaux exhortatifs de saint François dans la Règle

- a. 2 Reg 2,17 « Et je les avertis et je les exhorte à ne mépriser ni juger les hommes qu'ils voient vêtus de vêtements raffinés et colorés, user d'aliments et de boissons délicats, mais plutôt que chacun se juge et se méprise soi-même »
- b. 2 Reg 3,10 « Je conseille, j'avertis et j'exhorte mes frères dans le Seigneur Jésus Christ : quand ils vont par le monde, qu'ils ne se disputent pas, qu'ils ne se querellent pas en paroles et qu'ils ne jugent pas les autres mais qu'ils soient doux, pacifiques et modestes, aimables et humbles, parlant honnêtement à tous comme il convient »
- c. 2 Reg 9,3 « J'avertis aussi et j'exhorte ces mêmes frères : dans la prédication qu'ils font, que leurs paroles soient pesées et chastes pour l'utilité et l'édification du peuple, leur annonçant les vices et les vertus, la peine et la gloire, avec brièveté de discours, car le Seigneur a fait la parole brève sur la terre »
- d. 2 Reg 10,7 « J'avertis et j'exhorte dans le Seigneur Jésus Christ : que les frères se gardent de tout orgueil, vaine gloire, envie, avarice, souci et préoccupation de ce siècle, critique et murmure, et qu'ils ne se soucient pas, ceux qui ne savent pas lire, d'apprendre à lire ; mais qu'ils prêtent attention à ce qu'ils doivent par-dessus tout désirer avoir l'esprit du Seigneur et sa sainte opération, le prier toujours d'un cœur pur et avoir l'humilité, la patience dans la persécution et dans la maladie, et aimer ceux qui nous persécutent, nous réprimandent et nous accusent, car le Seigneur dit : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent

et vous calomnient. Bienheureux ceux qui souffrent persécution à cause de la justice, car le Royaume des cieux est à eux. Mais qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauf »

- e. Une cinquième fois l'intervention de François est toujours exhortative, mais cette fois ci exprimée de manière plus nuancée, avec un appel aux frères, qu'il appelle par deux fois dans l'exhortations « mes frères très chers » :

2 Reg 6, 4 « Telle est la hauteur de la très haute pauvreté qui vous a institués, vous, mes frères très chers, héritiers et rois du Royaume des cieux, qui vous a faits pauvres en biens, qui vous a élevés en vertus. Qu'elle soit votre part, elle qui conduit dans la terre des vivants. Et totalement attachés à elle, frères bien-aimés, pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ, veuillez n'avoir jamais rien d'autre sous le ciel ».

Comme on peut le constater, les cinq noyaux ne sont pas formulés en termes théologiques ou abstraits, mais à travers des exhortations et des orientations sur des aspects que François considère comme fondamentaux pour la vie des frères. Ils ont donc une signification particulière, car elles donnent des indications que le saint tient comme une priorité. En fait, l'exhortation est une proposition fondée sur une forte motivation, qui la charge d'un exigeant honneur moral. Il est clair que dans la Règle, Frère François n'entend pas théoriser sur les principes de la vie religieuse franciscaine mais, surtout, exhorter à l'observance de l'Évangile. Les admonitions que François introduits en première personne dans la Règle sont donc pour lui et sont à considérer par tous ceux et celles qui professent cette même Règle (et donc nous aujourd'hui) le chemin évangélique, l'itinéraire de perfection contenu dans la Règle et proposé aux frères et aux sœurs.

C'est donc cet itinéraire de perfection, ce chemin évangélique de notre salut que nous voulons à présent parcourir.

A. Quelques considérations générales sur les exhortations

➤ La première observation est l'importance des exhortations qui se déduit des deux verbes initiaux à la première personne du singulier (J'avertis et j'exhorte) qui non seulement nous mettent en contact direct avec le législateur mais aussi attirent l'attention sur les thèmes qui pour lui sont fondamentaux.

➤ La seconde observation regarde la structure des admonitions. 3 sur les cinq exhortations ont la même structure, une structure qui est propre à François et que nous rencontrons souvent dans d'autres écrits du saint quand il intervient sur les comportements des frères (surtout dans les Admonitions). Elles sont formées de deux parties qui indiquent en fait les deux voies qu'on retrouve aussi dans les exhortations de saint Paul : une voie négative et une voie positive

➤ La troisième observation regarde le contenu des admonitions. Dans chacune d'elle François utilise un langage biblique et non théologique qui dit l'attitude chrétienne qu'il demande à ses frères comme nous le constatons dans la quantité des textes de l'Écriture Sainte présentes dans les cinq exhortations :

2 Reg 2,17 « Et je les avertis et je les exhorte à ne mépriser ni juger les hommes qu'ils voient vêtus de vêtements raffinés et colorés, user d'aliments et de boissons délicats, mais plutôt que chacun se juge et se méprise soi-même »	- Le contexte implicite est le discours sur la mission de Mt chapitre 10 en particulier les conseils de Jésus sur la manière de s'habiller « Ces douze, Jésus les envoya en mission avec les prescriptions suivantes : Ne vous procurez ni or, ni argent, ni menue monnaie pour vos ceintures, ni besace pour la route, ni deux tuniques, ni sandales, ni bâton : car l'ouvrier mérite sa nourriture » Mt 10, 5 et 10 - Une citation directe mais brève du Sermon sur la montagne apparaît « Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés » Mt 7,1 - Une allusion est faite aux riches qui vivent dans les palais « Alors qu'êtes-vous allés voir ? Un homme vêtu d'habits délicats ? Mais ceux qui ont des habits magnifiques et vivent dans les délices sont dans les palais royaux » Lc 7,25 - Dans son ensemble, toute cette première exhortation vise à éviter l'orgueil du <u>pauvre volontaire</u> qui court le risque de se sentir supérieur, de s'enorgueillir à cause du choix de la pauvreté, et qui, pour cette raison même, ose juger le riche. Qui se comporte ainsi n'a pas acquis la pauvreté de l'âme, racine de la vraie pauvreté évangélique. - La finale de cette exhortation dit l'attitude franciscaine à tenir dans de telle situation « mais plutôt que chacun se juge et se méprise soi-même ». En vérité François et ses frères s'imposent volontairement un dénuement qu'ils n'entendent pas obliger les autres à adopter, mais qui ne les autorise pas davantage à toiser autrui. Le message central est que le frère mineur ne doit pas mépriser ni juger les autres
--	--

2 Reg 3, 10-14 « Je conseille, j'avertis et j'exhorte mes frères dans le Seigneur Jésus Christ : quand ils vont par le monde, qu'ils ne se disputent pas, qu'ils ne se querellent pas en paroles et qu'ils ne jugent pas les autres mais qu'ils soient doux, pacifiques et modestes, aimables et humbles, parlant honnêtement <u>à tous comme il convient</u> »	- Ce chapitre présente un amalgame de citations parmi lesquelles il est facile de distinguer celles qui procèdent de Luc 10 - Mais dans l'exhortation résonnent les béatitudes de Mt 5 et la liste des vertus chrétiennes présentes dans les lettres apostoliques (2 Tm 2, 14 et 24) « Or, le serviteur du Seigneur ne doit pas être querelleur, mais accueillant à tous, capable d'instruire, patient dans l'épreuve » - C'est important la nuance que fait François, <u>quand les frères vont par le monde</u> et non dans le monde en se référant au langage johannique du discours d'adieu de Jésus. (Le statut de l'itinérance de l'ordre franciscain, la mission) - Le message central dans cette exhortation est la caractéristique de la vocation de François et de ses frères. Dans le choix de vie de François, n'existe pas la fuga mundi typique de la spiritualité monastique, sa vocation n'est pas claustrale, il sait que sa vie doit se réaliser dans le monde, au milieu des gens, parce qu'il a été appelé à former ensemble avec ses frères une fraternité en mission. - Fort de cette vocation missionnaire, François trace ensuite le vrai profil du frère mineur en indiquant les attitudes relationnelles quand ils vont par le monde : - D'abord le frère mineur ne se dispute pas, ne se querelles pas en paroles, ne jugent pas les autres (la deuxième fois que François insiste sur ça). François d'Assise ne veut aucune forme de violence, pas même dans les paroles et dans les jugements portés sur les autres. - Ensuite François enseigne ce <u>que doit être la minorité, les traits du vrai frère mineur</u> par une succession exubérante d'adjectifs : il est un homme doux, pacifiques, modeste, aimable, humble, honnête, qu'on peut résumer en deux mots : paix et humilité. Le frère mineur est un homme de paix, c'est une vertu très importante dans la pensée de François qui apparait incarnée dans l'homme. La paix doit
---	--

	se fusionner dans la personne du frère mineur et traduit extérieurement en termes relationnels, même dans la manière de parler aux autres. Il nous faut retrouver la valeur de l'incarnation de la paix.
2 Reg 6, 4-6 « Telle est la hauteur de la très haute pauvreté qui vous a institués, vous, mes frères très chers, héritiers et rois du Royaume des cieux, qui vous a faits pauvres en biens, qui vous a élevés en vertus. Qu'elle soit votre part, elle qui conduit dans la terre des vivants. Et totalement attachés à elle, frères bien-aimés, pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ, veuillez n'avoir jamais rien d'autre sous le ciel ».	- Cette exhortation en forme d'hymne suppose le contexte de la suite du Christ - Il y a des allusions explicites à 2 Cor 8,9 « Vous connaissez, en effet, la libéralité de <u>notre Seigneur Jésus Christ, qui pour vous s'est fait pauvre</u>, de riche qu'il était, afin de vous enrichir par sa pauvreté » - Jc 2, 5 « Écoutez, mes frères bien-aimés : Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres selon le monde comme riches dans la foi et héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? » - Ps 142, 6 « Je m'écrie vers toi, Yahvé, je dis : Toi, mon abri, ma part dans la terre des vivants ! » - Une allusion à 1Pt 2,11 peut également être trouvée « Très chers, je vous exhorte, comme étrangers et voyageurs » - Cette exhortation est l'un des meilleurs paragraphes de la Règle du point de vue de l'esthétique du texte mais aussi du point de vue théologique parce que la doctrine sur la pauvreté s'exprime dans des phrases d'une grande densité biblique. - François a voulu que <u>l'un des aspects les plus profondément ressentis</u> de la vocation que le Seigneur lui a donnée, <u>la pauvreté</u>, reste ainsi formulé pour la postérité, avec toute l'accentuation qu'il jugeait nécessaire. Ce serait beau méditer le texte en d'autres occasions.
2 Reg 9, 3-4 « J'avertis aussi et j'exhorte ces mêmes frères : dans la prédication qu'ils font, que leurs paroles soient pesées et chastes pour l'utilité et	- Le Psaume 11,7 ; 17,31 sont brièvement mentionnés : « Les paroles de Yahvé sont des paroles sincères, argent natif qui sort de terre, sept fois épuré » - Il y a une citation explicite de Rm 9,28 « car sans retard ni reprise le Seigneur accomplira sa parole sur la terre ».

l'édification du peuple, leur annonçant les vices et les vertus, la peine et la gloire, avec brièveté de discours, car le Seigneur a fait la parole brève sur la terre »	- Première fois que dans un texte de Règle on introduit un chapitre sur la prédication, avec François qui donne des indications sur comment prêcher. - Dans son ensemble, cette exhortation a un contenu pastoral parce qu'il se réfère à la manière de faire la prédication, à sa finalité et à son contenu.
2Reg 10, 7-12 « J'avertis et j'exhorte dans le Seigneur Jésus Christ : que les frères se gardent de tout orgueil, vaine gloire, envie, avarice, souci et préoccupation de ce siècle, critique et murmure, et qu'ils ne se soucient pas, ceux qui ne savent pas lire, d'apprendre à lire ; mais qu'ils prêtent attention à ce qu'ils doivent par-dessus tout désirer avoir l'esprit du Seigneur et sa sainte opération, le prier toujours d'un cœur pur et avoir l'humilité, la patience dans la persécution et dans la maladie, et aimer ceux qui nous persécutent, nous réprimandent et nous accusent, car le Seigneur dit : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. Bienheureux ceux qui souffrent	- Il y a deux citations explicites du Sermon sur la Montagne : Mt 5, 10.44 - En plus de citer Mt 10:22, il y a une allusion au même évangile cf Mt 13, 22 - Il y a une citation quasi explicite de Lc 12,15 - Il y a aussi des allusions implicites à 1Cor 12,11, Rm 8,27 et Gal 5 - J'avertis et j'exhorte dans <u>le Seigneur Jésus Christ</u> est littéralement paulien : 1 Th 4,1

persécution à cause de la justice, car le Royaume des cieux est à eux. Mais qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauf »	
---	--

Conclusion : cette abondance de citations évangéliques dans la Règle justifie clairement ce que dit Frère François lui-même à la fin de sa vie dans son *Testament* qui constitue l'héritage spirituel qu'il laisse à ses frères en y rappelant les événements importants de sa vie religieuse qu'il transmet comme fondement évangélique de la vocation minoritaire. Dans son *Testament*, frère François écrit qu'au début de sa conversion religieuse, après son expérience parmi les lépreux, le Seigneur lui révéla la forme de vie qu'il devait suivre avec ses compagnons : « Et après que le Seigneur m'eut donné des frères, personne ne me montrait ce que je devais faire, mais le Très-Haut lui-même me révéla que je devais **vivre selon la forme du saint Evangile** » (Test 14).

François n'a pas découvert l'Evangile, mais à plutôt dans l'Evangile il a découvert une voie spécifique et particulière pour suivre le Christ. Il a reçu, par révélation divine, l'intuition de la « nouvelle » perspective à partir de laquelle il s'engage à observer le diamant aux multiples facettes de l'Evangile. Et c'est son originalité qui devient la caractéristique première des Ordres qu'il a fondé : Ordre des frères mineurs

❖ C'est pourquoi au premier chapitre fondateur de la Règle du premier Ordre François va écrire : « La Règle et vie des Frères mineurs est celle-ci : observer le saint Évangile de notre Seigneur Jésus Christ » 2Reg 1,1.

❖ Sainte Claire confirme ce choix de son séraphique Père quand dans sa Règle elle écrit au chapitre premier : « La forme de vie de l'Ordre des Sœurs pauvres, que le bienheureux François institua, est celle-ci : observer le saint Evangile de notre Seigneur Jésus Christ... » RegCl 1,1-2 (deuxième Ordre)

❖ La règle du troisième Ordre fondée par saint François, le Tiers Ordre séculier (OFS) en son chapitre deuxième dit : « La règle et la vie des Franciscains séculiers est d'observer l'Évangile de notre Seigneur Jésus Christ, en suivant les exemples de saint François d'Assise, qui a fait du Christ l'inspirateur et le centre de sa vie avec Dieu et les hommes (...) Que les Franciscains séculiers s'appliquent à une fréquente lecture de l'Évangile, passant de l'Évangile à la vie et de la vie à l'Évangile ». *Règle des frères et des sœurs de l'Ordre Franciscain Séculier* 2, 4

❖ La règle du TOR en son chapitre premier dit « La forme de vie des frères et sœurs du Tiers Ordre Régulier de Saint François est celle-ci : « observer le saint évangile de notre Seigneur Jésus-Christ » *Règle des frères et des sœurs du Tiers Ordre Régulier* 1, 1.

Le récit du Commencement de l'Ordre de frère Jean (l'Anonyme de Pérouse) en racontant le début de l'Ordre avec la vocation des premiers frères, les deux premiers Bernard et Pierre, qui suite à leur demande de faire comme François sont invités par ce dernier à se rendre tous à l'Eglise pour demander conseil au Seigneur dans l'écoute de l'Evangile (la triple ouverture de l'Evangile), conclut la narration en disant : Entendant cela, ils furent transportés d'une grande joie et dirent : « Voilà ce que nous désirions, voilà ce que nous cherchions. » Et le bienheureux François dit : « Telle sera notre règle. » Puis il dit aux deux autres : « Allez et faites selon le conseil du Seigneur que vous venez d'entendre ! »

Que l'Evangile soit pour nous frères et sœurs ce que nous désirons, ce que nous cherchons et notre règle.

B. La grande admonition de la Règle de 1223

Le temps ne nous permettra pas d'entrer en profondeur dans chacune des 5 exhortations de François contenues dans la Règle. Je voudrais dans cette dernière partie m'arrêter sur la grande exhortation de la Règle de saint François qui se trouve au chapitre 10 de la Règle qui constitue avec le chapitre 6 qui a aussi une belle exhortation, les 2 chapitres qui sont au cœur de la Règle de saint François.

⁷J'avertis et j'exhorte dans le Seigneur Jésus-Christ : que les frères se gardent de tout orgueil, vaine gloire, envie, avarice, souci et préoccupation de ce siècle, critique et murmure, et qu'ils ne se soucient pas, ceux qui ne savent pas lire, d'apprendre à lire ;⁸mais qu'ils prêtent attention à ce qu'ils doivent par-dessus tout désirer avoir l'esprit du Seigneur et sa sainte opération,⁹le prier toujours d'un cœur pur et avoir l'humilité, la patience dans la persécution et dans la maladie,¹⁰et aimer ceux qui nous persécutent, nous réprimandent et nous accusent, car le Seigneur dit : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. ¹¹Bienheureux ceux qui souffrent persécution à cause de la justice, car le Royaume des cieux est à eux.¹²Mais qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauve »

Ce texte est d'une richesse spirituelle inouïe et trace le chemin, l'itinéraire de la vie dans l'esprit pour le frère et la sœur mineur dans une double voie. Tout d'abord le chapitre 10 de la règle parle des deux éléments essentiels qui constituent la vie en fraternité :

- **Premier élément constitutif de la vie fraternelle** : la relation entre “ministres (supérieur) et frères” (vv. 1-6) : les ministres sont serviteurs des frères dans une perspective circulaire qui abolit la forme de relation pyramidale dans la vie religieuse monastique et dans la réalité sociale médiévale ;
- **Deuxième élément constitutif de la vie fraternelle** : la relation entre les frères qui se vit à un triple niveau : la relation avec soi-même, avec les autres et avec Dieu. Cette relation fraternelle constitue le fondement et le sommet de la vocation de frères et sœurs mineurs (vv. 7-12).

Pour que le type de relation décrit dans la première partie qui semble humainement idéalisé, utopique, trop spirituel, évangélique devienne une relation réelle, concrète et possible, François décrit avec un texte, sans doute le plus dense de toute la Règle et d’une certaine manière son sommet, le fondement ultime de la vie des frères, c’est-à-dire le comportement humain et chrétien que doit avoir chaque frère pour vivre selon l’esprit du Seigneur (7-12).

Le pauvre d’Assise en bon maître de vie spirituelle propose une approche double : par voie négative et par voie positive comme le dit saint Paul dans ses lettres : la vie selon la chair et la vie selon l’esprit. En parlant de la vie spirituelle qui est une vie d’expérience avec Dieu, François ne s’arrête pas seulement au domaine de la vie de prière, mais il étend l’expérience avec Dieu, la vie spirituelle aux autres dimensions de l’être humain : la relation avec soi-même et avec l’autre. Ces relations doivent être “saines et équilibrées”, de cette façon le frère mineur peut avoir une expérience adéquate de Dieu. Sans ce présupposé, on ne peut parler de la vie spirituelle encore moins dans l’expérience franciscaine.

1. L’esprit de la chair v.7 : La voie négative, le choses à éviter pour favoriser l’expérience spirituelle

François introduit son admonition par deux verbes qui déjà donnent le ton et attirent l’attention des frères sur ce qui va suivre : **J’avertis et j’exhorte**. Suivi de l’ajout du nom de Jésus comme pour signifier qu’en s’adressant aux frères, frère François disparaît pour laisser parler le Seigneur Jésus.

Le chemin qu’il propose ensuite est d’abord par voie négative. Ce chemin est introduit par une expression que François adresse souvent aux frères pour les avertir des comportements négatifs dont ils doivent se méfier : « que les frères **se gardent** » (v. 7). Ce verbe « se garder » que François emploie toujours avec la parole “frères” apparaît 20 fois dans ses écrits et seulement dans les textes normatifs (16x dans la 1Reg, 3x dans la 2Reg et 1x dans le Test). Cela signifie à mon avis que “se garder” des défauts et vices de la chair et veiller sur sa bonne conduite fait partie de la vie et de la règle des frères. (Quand je vais rencontrer François un jour je vais lui demander si j’ai bien interprété son intention sur ce point) : que les frères se gardent. Claire d’Assise utilise la même

expression quand elle s'adresse aux sœurs au chapitre 10 de sa règle « J'avertis et j'exhorte dans le seigneur Jésus Christ : que les sœurs de gardent... » RegCl 10, 6

Dénonçant les traits et aspects négatifs de l'anthropologie franciscaine, François invite les frères à éviter la fixation sur eux-mêmes qu'il exprime par 8 vices, attitudes intérieures qu'on peut regrouper en trois couples :

- a. Premier couple : formé d'un triplé de vice
- b. Deuxième couple : formé également d'un triplé
- c. Troisième couple : formé d'un binôme

A chaque groupe de couple qui nous sépare de Dieu, de la vie dans l'esprit, correspond une des grandes relations de l'être humain : relation avec soi-même, avec les choses matérielles et avec les autres.

❖ Trois vices qui détruisent la relation à soi-même (premier couple)

« que les frères **se gardent** de tout **orgueil, vaine gloire, envie** ». François dénonce ici ce qui pourrait être la cause d'une relation désordonnée avec soi-même : trois vices qui révèlent **trois blessures du cœur de l'homme quand il est centré sur lui-même** ; l'orgueil, la vaine gloire et l'envie.

➤ L'orgueil

Dans les écrits de frère François, l'orgueil apparaît en radicale opposition à la sainte humilité. Dans la *Salutation des vertus* il dit : « Sainte Humilité confond l'orgueil et tous les hommes... » (SalV 12). L'orgueil est un sentiment exagéré de sa propre valeur, une estime excessive de soi-même, qui porte à se mettre au-dessus des autres. L'orgueilleux perd les proportions de lui-même jusqu'à se mettre à la place de Dieu : il est hautain et arrogant. Ce n'est pas pour rien que François dit que seule la sainte humilité confond l'orgueil. C'est un handicap pour la vie spirituelle.

➤ La vaine gloire

On appelle vaine gloire dans la tradition chrétienne le désir d'obtenir de la considération, en opposition par exemple à celui d'agir pour la simple valeur générale de son action. La vaine gloire consiste à "se sentir" supérieur aux autres : se vanter et présumer de ses propres mérites ou de ses qualités. François utilise également le verbe "exalter" pour décrire le même vice au lieu des noms d'arrogance et de vaine gloire. Dans l'admonition 12 il dit : « Voici comment on peut connaître si un serviteur de Dieu possède de l'esprit du Seigneur : quand le Seigneur opèrerait par lui quelque bien, sa chair ne s'en exalterait pas, elle qui est toujours contraire à tout bien, **mais il se tiendrait plutôt pour vil à ses propres yeux** et s'estimerait plus petit que tous les autres hommes ».

➤ Envie

Le mot envie vient du latin *in-videre* qui signifie incapacité de voir. François, énumérant dans sa première règle les vices qui viennent du cœur de l'homme, indique l'expression œil mauvais (1Reg 22,7) ce qui pourrait être traduit par "envie". L'envie serait le fait de regarder le bien ou les qualités des autres avec de mauvais yeux. Dans l'admonition 8, François écrit : « L'apôtre dit : Personne ne peut dire : Jésus est Seigneur, sinon dans l'Esprit Saint. Et : il n'y a personne qui fasse le bien, il n'y en a pas même un seul. Par conséquent, **quiconque envie son frère à propos d'un bien que le Seigneur dit et fait en lui relève du péché du blasphème**, car il envie le Très-Haut lui-même qui dit et fait tout bien » (Adm 8,1-3).

Ces trois vices qui rongent le cœur de l'homme nous indisposent à une vie spirituelle équilibrée.

❖ Trois vices qui détruisent les relations avec les choses (deuxième couple)

avarice, souci et préoccupation de ce siècle : Dans la deuxième dimension des relations existentielles, François dénonce trois conséquences du péché d'appropriation des choses du monde :

➤ Avarice

L'avarice, qui est un péché qui vient du cœur humain, apparaît combinée avec la cupidité. Pour François, l'avarice est opposée à la pauvreté. Dans la *Salutation des vertus* il dit : « Sainte Pauvreté confond toute cupidité et avarice et les soucis de ce siècle » (SalV 11). L'avarice est le besoin excessif d'appropriation des choses, des réalités, des personnes, etc... La désappropriation est le contraire de l'avarice, ne pas mettre son cœur dans les choses. Quand l'avarice perd ces choses il est rempli de sentiments de tristesse et d'angoisse. Et donc le deuxième vice de cette dimension de l'homme aux choses créées

➤ Souci et préoccupation de ce siècle

François dénonce ici l'excessive inquiétude intérieure pour les choses de ce siècle, qui se traduit par une agitation intérieure ou une angoisse qui arrache la tranquillité d'esprit et empêche de vivre l'instant présent. Dans les écrits de saint François l'expression est utilisée 7x dont 3 emplois renvoient aux évangiles. En effet dans la parabole du semeur, les soucis et préoccupation du monde constituent entre autres choses, des obstacles à la Parole de Dieu semée dans le cœur de l'homme, ils étouffent en fait la parole de Dieu et l'empêchent de porter fruit (Mt 13,22).

Pour François donc un frère mineur qui vit dans un tel rapport désordonné avec les choses ne peut mener une bonne vie spirituelle.

❖ Deux vices qui affectent la relation avec les autres (troisième couple)

Critique et **murmure**

Ce binôme final se réfère à deux vices à l'intérieur de la relation avec les autres lorsqu'ils proviennent d'un cœur déséquilibré.

➤ Critique

De son étymologie latine *detrahere* qui signifie dénigrer, rabaisser quelqu'un, la critique est l'acte de voler ou de priver une autre personne de sa renommée. Dans sa première Règle, François classe les frères qui critiquent dans les personnes qui sont indignes et répugnants à Dieu : « Qu'ils ne murmurent pas, qu'ils ne critiquent pas les autres, car il est écrit : les diffamateurs et les critiqueurs sont odieux à Dieu » (1Reg 11,8 : titre : Que les frères ne blâment ni ne critiquent mais qu'ils s'aiment les uns les autres).

➤ Murmure

Le terme murmure fait référence à l'acte de se référer à la personne et aux actions des autres d'une manière cachée et habituellement sinistre. Dans la première règle écrit François : « Et partout où sont les frères et en quelque lieu qu'ils se rencontreraient, ils **doivent** se revoir spirituellement et avec affection, et **s'honorer** les uns les autres **sans murmurer** » 1Reg 7, 15. La murmure est un acte contre l'esprit franciscain. Et nous savons combien ces vices font la une dans nos communautés franciscaines. Ces deux genres de relations avec les autres ne disposent pas le frère mineur à une vie spirituelle authentique.

A ce niveau Claire d'Assise dans sa règle va ajouter deux autres vices qu'elle prend de la règle de saint Benoit : dissension et division

Ayant donc exposé les vices qui empêchent le frère mineur de vivre une bonne relation saine et équilibrée avec Dieu, François va dans la deuxième partie de son admonition exposer ce en quoi consiste pour lui la vie dans l'Esprit. La pédagogie de François d'Assise est toute simple : pour parler de la vie spirituelle, pour qu'il y ait une expérience sincère et vraie avec Dieu, il faut d'abord le fondement humain, la base humaine, et c'est seulement après cette condition que l'on peut entrer dans une vraie et authentique relation avec Dieu par la voie positive.

2. La vie dans l'esprit v. 8 : les choses à cultiver pour vivre l'expérience spirituelle

⁸ **mais qu'ils prêtent attention** à ce **qu'ils doivent par-dessus tout désirer avoir l'esprit du Seigneur** et **sa sainte opération.** (Voir Règle du TOR 9, 32)

Les comportements que François exige des frères sont toujours introduits par la conjonction "mais" qui marque l'opposition radicale avec ce qui est dit précédemment. Ici il s'agit de la priorité des choses à désirer, ce qui est très important dans la pensée de François et qu'il cherche à communiquer aux frères : l'Esprit saint. Pour lui, l'Esprit saint est à désirer par-dessus tout, c'est

une priorité absolue qui n'est pas le résultat d'une opération intellectuelle, mais seulement le fruit d'un « désir » d'avoir et de posséder. François nous transporte tout d'un coup sur le niveau de la volonté humaine et donc dans une attitude de celui qui veut recevoir gratuitement. Mais attention pour François il ne suffit pas d'avoir l'Esprit du Seigneur mais il importe aussi de posséder sa sainte opération. Avoir l'Esprit du Seigneur nous met en opposition absolue avec l'esprit de la chair **et se laisser conduire par sa sainte opération n'est rien d'autre qu'être sous l'œuvre sanctifiante de l'Esprit Saint au moyen de ses dons et fruits :**

- Posséder l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération est le fondement de toute la vie des frères car Il fait d'eux des fils du Père, époux, frères et mères de notre Seigneur Jésus-Christ (2LFid 48-53).
- A partir de cette perspective, nous pouvons affirmer que **l'Esprit Saint** est le seul capable **de transformer le frère ou la sœur en « frère et sœur mineur »** (Adm 12). Le thème de l'Esprit Saint est un thème central dans l'expérience spirituelle de François ; et l'expression avoir l'esprit du Seigneur et sa sainte opération fait une synthèse de son cheminement spirituel. Dans la lettre à tout l'Ordre il va présenter l'itinéraire de la vie spirituelle trinitaire dans une prière où l'esprit saint joue le rôle essentiel :

« Dieu tout-puissant, éternel, juste et miséricordieux, à nous misérables, à cause de toi-même, donne de faire ce que nous te savons vouloir et de toujours vouloir ce qui te plaît, afin **qu'intérieurement purifiés, intérieurement illuminés et embrasés du feu du Saint-Esprit**, nous puissions suivre les traces de ton Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus Christ, et par ta seule grâce parvenir à toi, Très-Haut, qui, en Trinité parfaite et simple Unité, vis et règues et es glorifié, Dieu tout-puissant, pour tous les siècles des siècles. Amen ». (L.Ord 50-52). Dans cette prière, François dit aux frères que le chemin intérieur vers la communion avec Dieu commence avec l'action purificatrice et illuminatrice que l'Esprit saint accomplit dans le cœur des fidèles, afin de les embraser ensuite du feu de l'amour divin. Les trois voies de la spiritualité chrétienne pour atteindre la pleine communion avec Dieu (de Denys l'Aréopagite à saint Bonaventure) : la voie de la purification, la voie de l'illumination et la voie de l'union. Chacun de ces trois voies tient une grande place dans l'expérience et dans la vision spirituelle de François qui a vécu dans une constante attitude de purification intérieure et de conversion à Dieu depuis le jour de sa conversion entre les lépreux jusqu'au soir de sa vie. Il n'a jamais cessé de se laisser illuminer intérieurement à travers une écoute quotidienne et une grande garde jalouse de la parole de Dieu⁴.

⁴ Carlo Paolazzi, *En chemin trinitaire avec saint François d'Assise*, Ed franciscaine, p.19.

Si le frère mineur possède l'Esprit saint et marche sous sa conduite, les éléments qui vont suivre indiquent le type de relation que François entrevoit avec Dieu sous l'action de l'Esprit. Il présente trois situations dans lesquelles l'on peut vérifier si on a l'esprit du Seigneur et sa sainte opération

a. La vie de prière

⁹**le prier** toujours d'un cœur pur

Comment prie celui qui a l'Esprit Saint ?

Tout d'abord, l'Esprit ouvre le cœur de l'homme à Dieu en lui apprenant à toujours prier avec « **un cœur pur** », expression préférée de François pour indiquer la relation entre Dieu et l'homme, comme il en parle et explique tout au long du chapitre 22 de la première règle.

Dans l'Admonition XVI dit François « Bienheureux les cœurs purs, car ceux-là verront Dieu. Vraiment au cœur pur sont ceux qui méprisent les choses terrestres, cherchent les choses célestes et, avec un cœur et un esprit purs, ne cessent jamais d'adorer et de voir le Seigneur Dieu vivant et vrai » (Am XVI, 2Lf 19-21).

L'Esprit saint nous fait toujours prier dans la pureté de cœur.

b. La vie de souffrance

et **avoir l'humilité, la patience** dans la persécution et dans la maladie

Le deuxième lieu où nous vérifions si nous sommes conduits par l'Esprit du Seigneur est dans notre manière d'affronter les croix de nos vies. L'Esprit nous enseigne dans ses moments à vivre dans la patience et l'humilité, à devenir capable de prendre la vraie mesure de nous-même. Le terme « humilité », en effet, désigne en premier lieu une connaissance authentique et vrai de soi-même : un homme égal à lui-même, à ce qu'il vaut devant Dieu quand il est exalté ou méprisé des hommes (Am 19, 1-3).

La patience quant à elle est la capacité d'endurer et de supporter les offenses à sa personne. Elle est souvent mise à l'épreuve à la fois par des événements et situations externes qui irritent, gênent notre orgueil, mais aussi par des événements douloureux de la vie qui nous font souffrir : souffrances physiques, morales et psychologiques (persécutions et infirmités). La patience est une vertu très chère à François d'Assise (Aller lire et méditer l'Am 12, et le récit de la vraie joie pour comprendre dans l'anthropologie franciscaine la patience est une vertu pour la connaissance de soi)

c. L'amour des ennemis

¹⁰et **aimer** ceux qui nous **persécutent**, nous **réprimandent** et nous **accusent**,

Seul l'Esprit Saint en effet peut nous accorder cette grâce qui va au-delà de notre seule force humaine : aimer nos ennemis. Il est intéressant de souligner combien l'amour des ennemis est pour

François - comme pour Dieu – une exigence et le signe de l’amour authentiquement chrétien. Il en parle 6 fois dans ses écrits (Am 9 ; 2Reg 22.1 ; 1Reg 10.10 ; 2LFid 38 ; Pater 8 ; LMin 2.3-5.6) et le place comme un acte qui est au sommet de l’expérience chrétienne. Avoir un tel amour, aimer et endurer, pardonner à celui qui nous ennuie, nous irrite, nous fatigue, nous dérange ou nous blesse est le fruit le plus intense et le plus élevé de la présence et de l’action de l’Esprit en nous.

3. Un retour à l’évangile : confirmation biblique

Pour démontrer l’importance qu’il accorde à ses exhortations et surtout pour donner le fondement évangélique de l’amour des ennemis, en suivant l’exemple de Jésus qui a aimé ses ennemis, François cite trois textes évangéliques pour conclure le chapitre 10 de la règle :

- La première invite à l’amour des ennemis : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient » Mt 5,4
- Le second proclame la béatitude des persécutés : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution à cause de la justice, car le Royaume des cieux est à eux » Mt 5,10
- La troisième invite à la persévérance jusqu’au bout : « Mais qui aura persévéré jusqu’à la fin, celui-là sera sauvé » Mt 10,22.

Conclusion : C’est avec la parole évangélique de la persévérance que je conclue ma présentation sur la Règle que nous avons professée et qui nous réunis en ce jour.